

CONTRAT DE LOCATION entre

CAMPING - CARAVANING LE PONT DE MAZERAT (SARL) RC90 B 4 Siret 352 939 36700012
24620 TAMNIES - APE 552 C - N° TVA Intracommunautaire : fr 63352939367 - Tél : 05 53 29 14 95 - Fax : 05 53 31 15 90

et

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE : TÉL. :

E-mail : Profession :

Nbre. Total de PERSONNES : ENFANTS age au jour de l'arrivée :

ARRIVÉE LE : / / / DÉPART LE : / / / Nbre de NUITS Nbre de voiture(s) :

EMPLACEMENT NU POUR :

Tente Caravane Camping-car

Electricité : 6 amp.

Observations :

Acomptes :

31 € x semaine(s) = €.

Frais de dossier + 10.50 €

RÉSERVATION D'UNE LOCATION :

Caravane « Bamby » « Estivale »

Mobil-home 32 m² 28 m² 25,5 m² 20 m² 16,80 m²

Observations :

Prix de la semaine de l'hébergement : (a) €.

Nbre semaine(s) x (a) = €.

Acomptes : 25 % du total du séjour €.

Frais de dossier + 10.50 €.

Total versé : = €.

Total versé : = €.

J'ai souscrit une assurance annulation [oui] [non] (entourer la mention qui vous concerne)

Paiement accepté pour acompte : chèque bancaire mandat poste chèque vacances CB

pour solde : chèque bancaire chèque vacances CB espèces

Je soussigné déclare accepter et signer les conditions de réservation et de location
et avoir pris connaissance des documents ci-joint .

A le / /

Signature :

CONDITIONS GENERALES

1. Les emplacements nus loués à la journée sont disponibles à partir de 14 h. Et doivent être libérés à 12 h. **Le départ après 12 h. compte pour une nuit de plus**

2. Les locations d'hébergement touristique sont disponibles le **samedi** à partir de **16 h.** Et doivent être libérées le samedi à **10 h.**

3. Les réservations ne sont effectives qu'après réception de l'acompte majoré des frais de dossier et confirmation de notre part.

Pour une bonne gestion de notre planning, il nous est très difficile d'attribuer un N° d'emplacement et d'hébergement au moment de la réservation, sauf cas particulier.

4. **ANNULATION** : Pour toute annulation communiquée 30 jours avant le début du séjour, les acomptes sont remboursés à **80 %**. Passé ce délai les acomptes ne sont plus remboursés. (Une assurance annulation est fortement conseillé) ***Cr-joint un document permettant de vous assurer auprès de la FFCC***

Tout séjour réservé est du en totalité.

5. **Nous nous réservons la possibilité de proposer tout emplacement ou toute location après un retard de 24 h. non signalé**

6. Règlement intérieur:

* **ANIMAUX** : Pour le bien être de tous, les animaux sont acceptés sous condition d'être vaccinés, (*présentation du carnet de vaccination*) gardés en laisse et promenés hors du terrain pour leur besoins naturels. Ils ne doivent pas être laissés seul et l'accès à la piscine leur est strictement interdit

Il sont aussi acceptés dans les hébergement touristique aux même tarif que le camping

* **Piscine**: Elle n'est **pas surveillé**, **les enfants restent sous la responsabilité des parents.** Les bermudas sont interdits. Ouverture de 11 h. à 21 h.

* **Animation**: Le planning est affiché en début de semaine, mais peut être modifié. Les enfants participants aux activités restent sous la responsabilité des parents.

* **Les barbecues** ne sont autorisés que dans ceux prévus à cet effet et mis à votre dispositions par le camping (charbon uniquement)

* **Pour les autres "points"** se rapproché du règlement nationale intérieur des campings.

7. Paiement des séjours :

A : Acompte à verser au moment de la réservation :

-- Emplacement nu, **31 €**. (203,35 f) Par semaine.

-- Location, 25 % du total du séjour.

-- Frais de dossier 10,50 E (**non déductible de la facture**)

-- Un reçu de confirmation vous sera retourné.

B : Le **solde et la taxe de séjour sont payable à l'arrivée pour les hébergements touristiques** et la veille du départ avant 18 h. au plus tard pour les emplacements.

8. Chaque propriétaire de caravane, camping-car, tente, . . . doit s'assurer de la **couverture multirisque** de son bien et un contrat de garanti **Responsabilité Civile.**

CONDITIONS SPECIFIQUES AUX LOCATIONS

1. Un état des lieux sera fait à l'arrivée comme au départ

2. **CAUTIONS**: 2 chèques **152 €** garantissant d'éventuelles dégradations
40 € garantissant le ménage

3. L'équipement des locations comprend : *Batterie de cuisine, réchaud et bouteille de gaz, réfrigérateur, salon de jardin, couvertures, oreillers, . . .* Les locataires doivent se munir de draps ou duvets, du linge de toilette et de maison.

4. Les hébergements sont loués propres, les résidents sont tenus à les rendre aussi nets qu'ils les ont trouvés, **à défaut la caution sera retenu.** Sur demande possibilité de prendre en charge le ménage pour un forfait de **40 €**.(262,38 f) par location.

Il est important que le locataire conserve un double des documents.

Merci de votre compréhension